



4.00 crédits

Q1 et Q2


Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<ul style="list-style-type: none"> • Il est fortement recommandé que les étudiant.e.s aient suivi les cours de didactique et de micro-enseignement avant d'entamer leurs stages • Une parfaite maîtrise de la langue française écrite et orale est exigée.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>AA1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs (AA.1.3., AA.1.4)</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • AA.1.3. Maîtriser et mobiliser les compétences communicationnelles et relationnelles indispensables pour exercer la profession d'enseignant • AA.1.4. Dialoguer et collaborer de manière constructive avec les partenaires éducatifs impliqués dans les activités de formation (en séminaires et stages : directeurs, superviseurs, maîtres de stage et autres stagiaires) <p>AA2. Enseigner en situations authentiques et variées (AA.2.1., AA.2.2., AA.2.3., AA.2.4., AA.2.5., AA.2.6., AA.2.7.)</p> <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> • AA.2.1. Intégrer des attitudes et comportements pédagogiques au service de l'apprentissage individuel et collectif, et de la gestion du groupe-classe • AA.2.2. Acquérir et exploiter la didactique et l'épistémologie disciplinaires qui guident l'action pédagogique • AA.2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires • AA.2.4. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes • AA.2.5. Piloter et réguler la mise en œuvre de situations d'enseignement-apprentissage • AA.2.6. Être capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner • AA.2.7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des préparations de stage par un maître de stage. • Lorsque le maître de stage aura donné son feu vert, l'étudiant enverra sa préparation à un.e superviseur.e qui lui sera attribué. • L'évaluation du/de la superviseur.e conditionnera l'autorisation pour l'étudiant.e de partir en stage. • Evaluation de la prestation de l'étudiant en classe réalisée par un.e superviseur.e de stages • Evaluation réalisée par les maîtres de stage tout au long du stage, aussi bien sur les préparations de stages que sur les prestations en classe. • En dernier ressort, sur la base de son évaluation et de celle du maître de stage, c'est le superviseur qui propose une note jury de délibération des stages. Cette note sera discutée et attribuée collégalement. • Les stages ne peuvent se dérouler nécessairement que pendant la période scolaire. Il n'y a donc pas de possibilité de rattrapage à la session de septembre.
Méthodes d'enseignement	<p>Les étudiants doivent réaliser deux stages d'enseignement de 16 heures chacun, l'un dans l'enseignement qualifiant, l'autre dans l'enseignement de transition, dans deux établissements scolaires différents.</p> <p>Préalablement à chaque stage d'enseignement, quatre heures d'observation seront prestées dans chaque classe où l'étudiant.e sera amené.e à prêter son stage</p> <p>Ces stages seront réalisés avec l'accompagnement d'un maître de stage, différent pour chacun des deux stages.</p>
Contenu	Stages d'enseignement (cf. infra)

Autres infos	En aucun cas, les documents de stage ne pourront être remis après le 17 janvier 2025 et plus aucun stage ne sera accepté après cette date.
Faculté ou entité en charge:	AGES

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sociologie, sciences politiques, anthropologie)	ASSO2A	4		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences économiques, orientation générale)	ECGE2A	4		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (information et communication)	COMU2A	4		